



Environnement

Jacques
RUELLAND

Président, CRE Laurentides

Collaboration spéciale

Développement économique et qualité de vie

L'environnement, c'est important dans les Laurentides, et peut-être même encore plus ici qu'ailleurs. La qualité de vie, l'accès à l'espace et à la nature sont d'ailleurs évoqués par la plupart des municipalités pour attirer nouveaux résidents et visiteurs.

Le message a été entendu. On prévoit que la région, et particulièrement les Basses-Laurentides, connaîtra une croissance démographique environ trois fois supérieure à celle des autres régions du Québec au cours des vingt prochaines années. Le rythme et la nature du développement qui en résultent ont cependant un prix, qui se traduit par une modification du tissu social mais aussi par une dégradation des milieux naturels et du patrimoine traditionnel, surtout dans les noyaux villageois et les campagnes. Or, les études et les sondages le démontrent, après la proximité de la Métropole, ce sont la beauté et la diversité des milieux naturels et la qualité de vie qui incitent les gens à venir s'établir dans les Laurentides.

Nous avons donc tout un défi à relever : concilier développement démographique et économique tout en préservant l'intégrité environnementale et la qualité de vie de nos citoyens sur tout le territoire, qui s'étend de la rivière des Mille-Îles jusqu'au nord de Mont-Laurier. Un territoire aux réalités multiples : urbanisation rapide dans les Basses-Laurentides, développement intensif de la villégiature au centre, urgence d'une diversification économique dans les Hautes-Laurentides.

Chacune de ces réalités comporte son lot de problèmes ou d'enjeux environnementaux qui interpellent, depuis 1995, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides), le seul organisme régional dont le mandat vise la protection de l'environnement et la promotion du développement durable.

Grâce à la tribune que nous offre L'Écho du Nord, qui est bien conscient de cette réalité et de l'intérêt que portent ses lecteurs envers l'environnement, nous aurons l'occasion au cours des prochains mois de vous entretenir des enjeux environnementaux qui touchent notre région. Nous vous expliquerons comment, non seulement notre organisation, mais aussi les organismes du milieu et les individus relèvent, tantôt avec succès tantôt avec difficulté, les défis auxquels nous faisons continuellement face pour faire des Laurentides une région qui se démarque en termes de qualité de vie et de protection de l'environnement.

Opinions

Vous voulez nous répondre?
redaction.echo@hebdoquebecor.com
ou 179, rue St-Georges, Saint-Jérôme, Qc, J7Z 4Z8

Ces nids-de-poule qui nous font tant rager

Monsieur le maire Gascon,

Des fois, Monsieur le maire, je me demande si vous circulez dans les rues de votre ville. Une mauvaise langue chuchoterait : «si, si... Monsieur le maire doit sûrement prendre sa voiture pour aller se faire photographier!». Je ne suis pas l'une de celles-ci mais plutôt un payeur de taxes frustré, tanné de faire du slalom sur ma rue et dans certaines artères de Saint-Jérôme.

Les citoyens de la 119e dans le secteur Lafontaine ont l'heureux privilège de vivre quatre saisons de nids-de-poule. Les trous sont dangereux...

Si nous sommes chanceux, nous ne subissons qu'un de ces dommages : perte d'enjoliveur, pneu endommagé, roue pliée ou brisée, parallélisme des roues qui ne tient plus, pièces de la suspension abîmées, pièces de direction tordues, amortisseurs endommagés, alouette...

Ne parlons pas de la conduite «rock and roll» des cyclistes. Pas de problèmes, c'est le citoyen qui se la ferme et défraie les coûts entre 100 \$ et 1000\$. Bah! Les taxes municipales sont tellement basses à Saint-Jérôme qu'on peut se le payer.

Mais, Monsieur le maire, il y a d'autres façons de jouer à la loterie.

Peut-être y aurait-il lieu de revoir la façon (voir la ville de Gatineau) de réparer mécaniquement les trous dans la chaussée? Il ne s'agit pas d'y jeter quelques pelletées d'asphalte et d'attendre l'appel d'un citoyen frustré. Je me console en pensant aux centaines de milliers de dollars que dépensera la Ville pour le surfacage des terrains de soccer. Je ne vous aurais pas pardonné de les asphalter.

Merci de votre attention, Monsieur le maire. Nous n'attendons plus que des gestes concrets et durables.

C. Roy
Saint-Jérôme

Un peu de «jugeote» SVP!

Le matin du 6 mars, soit quelques heures après une grosse tempête de neige, j'ai stationné mon véhicule sur la rue Marchand, là où il était possible de le faire. C'était derrière le Palais de justice de Saint-Jérôme, une journée où il était fort achalandé.



■ Ma voiture avec la contravention et... le parcomètre.

Il y avait effectivement un «semblant» de parcomètre qu'il était impossible d'atteindre puisque la ville, en passant la déneigeuse, l'avait complètement recouvert de neige.

Il n'est pas dans les règlements municipaux d'avoir l'obligation d'apporter notre pelle pour enlever les bancs de neige devant les parcomètres.

Je suis choquée de voir que dans une situation telle qu'une tempête, où à peu près toute la ville connaît des problèmes de circulation et de stationnement, un agent se préoccupe de donner des contraventions pour des parcomètres inaccessibles.

Je suis résidente de Saint-Jérôme et je paie des taxes élevées. Je ne peux croire que mes sous servent à

engager des gens qui ne sont pas capables d'agir avec un peu de «jugeote». (...)

Avez-vous tant besoin d'argent pour faire des choses aussi invraisemblables?

Joanne Mailloux
Saint-Jérôme

COMMENTEZ L'ACTUALITÉ ET ALLEZ AU CINÉMA !
CHAQUE MOIS, L'ÉCHO DU NORD attribuera, parmi le courrier du lecteur reçu, une paire de billets pour LE CINÉMA DU CARREFOUR DU NORD.

VOX POP

Êtes-vous prêts pour le téléphone mains libres?



Pierre Thibodeau,
Saint-Hippolyte

«J'ai déjà tout ce qu'il faut, mais je ne suis pas à l'aise avec tout ça, alors je n'utiliserai le téléphone mains libres que dans l'auto. Tous ces systèmes devraient être intégrés dans les nouvelles voitures.»



Sandra Foucault,
Saint-Jérôme

«Je n'ai pas encore ce qu'il faut, mais je dois changer de téléphone cellulaire très bientôt et je vais en profiter pour en prendre un avec les équipements requis.»



Michaël Galbrand,
Saint-Jérôme

«Je n'utilise pas mon cellulaire au volant et je ne crois pas que je changerai mes habitudes. Je ne prévois donc pas acheter d'accessoire de cette nature, du moins pour l'instant.»



Serge Lachaine,
Prévost

«Je n'ai pas de cellulaire et je ne prévois pas en avoir, mais cette loi est une bonne chose.»



Yvette Tremblay,
Saint-Jérôme

«Je déteste le cellulaire. Même en marchant, les gens ne regardent pas ce qu'ils font quand ils sont au téléphone. Comme pour le reste, c'est l'abus et le respect qui font la différence.»

Propos recueillis par : Diane Richard Photo par : Elaine Nicol